

Nous contacter

Le secrétariat permanent des PER est chargé de suivre cet appel à projets. Vous pouvez le contacter à l'adresse commune suivante : per2gen@datar.gouv.fr

Le secrétariat est composé de représentants:

- **de la DATAR - Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale :**

Max BARBIER tél : 01 40 65 12 87

max.barbier@datar.gouv.fr

- **du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt / DGPAAT :**

Florence BALKE tél : 01 49 55 83 08

florence.balke@agriculture.gouv.fr

Un **correspondant** a été désigné dans chaque préfecture de département et de région pour les Pôles d'Excellence Rurale.

La liste des correspondants est accessible [ici](#).

URL source: <http://poles-excellence-rurale.datar.gouv.fr/nous-contacter>